

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE  
DETACHEMENT DEROGATOIRE DES BOETH**

organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie

Une session de la commission de détachement dérogatoire des BOETH, organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie s'est réunie le 02 décembre 2025, à Annecy.

La séance est ouverte à : 10 H. 00  
La séance est clôturée à : 11 H. 35

**Composition de la commission :**

- Mme Anissa MOUSSA \_\_\_\_\_, **Présidente de la commission**  
(le Président du CDG 74 ou la personne qu'il désigne)  
(appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du cadre d'emplois  
auquel le recrutement donne accès)
- Mme Anne FAUCONNET \_\_\_\_\_, **Personnalité compétente dans l'insertion professionnelle  
des personnes en situation de handicap**  
(désignée par le Président du CDG 74)
- Mme Frédérique GILLY \_\_\_\_\_, **Représentante RH** de la commune de Bonneville

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission propose au détachement les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée pour chaque collectivité par ordre alphabétique :

- Commune de Bonneville :

Nom	Prénom
COUDURIER	Delphine

Fait à Annecy, le 02 décembre 2025 à 11 H 35

**SIGNATURE des membres de la commission :**

- La Présidente de la commission, Anissa MOUSSA :



- La personnalité compétente en insertion, Anne FAUCONNET :



- La représentante RH de la collectivité, Frédérique GILLY :



Affiché dans la Collectivité (ou publié sur le site internet de la Collectivité) le : .....

Publié sur le site internet du CDG 74 le : .....

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.*